



GRAND CONSEIL

Simple question - 25_QUE_78 - Alexandre Berthoud - Enfants et jeunes accueillis dans les institutions vaudoises et provenance des familles

Texte déposé :

Notre canton attache une importance particulière à la prise en charge des plus vulnérables, notamment des personnes en situation de handicap accueillies dans les institutions vaudoises.

Sans doute que le Canton de Vaud dispose de données et de statistiques concernant les enfants, les jeunes et les jeunes adultes accueillis et financés par les services compétents, dont les parents ont emménagé spécifiquement afin de pouvoir accéder à une place dans ces structures.

Au vu de ce qui précède, j'ai l'honneur d'adresser au Conseil d'Etat la question suivante :

Disposez-vous d'éléments statistiques permettant de différencier ces situations de celles des familles établies de longue date dans le canton, des familles bénéficiant d'un statut de requérant d'asile, ou alors des familles venues en Suisse depuis moins de 10 ans ?

Conclusion :

Cosignatures :